

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du  
Conseil de la Ville de  
Prévost

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE PRÉVOST

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

Procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du conseil municipal de la Ville de Prévost, tenue à l'église Saint-François-Xavier, sise au 994, rue Principale, à Prévost, le 21 février 2011 à 19 h 30.

**PRÉSENTS** : Monsieur Gaétan Bordeleau, conseiller, maire suppléant  
Monsieur Jean-Pierre Joubert, conseiller  
Monsieur Claude Leroux, conseiller  
Monsieur Stéphane Parent, conseiller

**ABSENTS** : Monsieur Germain Richer, maire  
Madame Diane Berthiaume, conseillère  
Madame Brigitte Paquette, conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENTS** : Me Laurent Laberge, greffier  
Monsieur Éric Gélinas, coordonnateur urbanisme

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Gaétan Bordeleau, maire suppléant, le tout en conformité avec les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Point 1

17795-02-11

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Stéphane Parent  
Appuyé par monsieur Claude Leroux

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente assemblée de consultation publique soit et est adopté.

Pour : 3  
Contre : 0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR FINS DE CONSULTATION**

La présente consiste à la tenue d'une assemblée publique pour fins de consultation sur les projets de règlements suivants :

- **Amendement au règlement de zonage no 601, tel qu'amendé, afin d'effectuer les modifications suivantes :**
- a) Effectuer la concordance du règlement avec le schéma d'aménagement et de développement révisé en ajoutant des usages qui seront prohibés sur l'ensemble du territoire;
  - b) Agrandir la zone C-233 à même la zone H-236.



Procès-verbal des délibérations du  
Conseil de la Ville de  
Prévost

No de résolution  
ou annotation

**PROJET DE RÈGLEMENT 601-13**

Monsieur Éric Gélinas, coordonnateur Urbanisme, explique le projet de règlement 601-13, amendant le règlement de zonage no 601, tel qu'amendé, et mentionne les conséquences de son adoption.

**MODIFICATIONS**

*Il n'y a aucune modification au projet de règlement.*

**QUESTIONS SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 601-13**

- ✓ Monsieur Stéphane Parent : Question concernant les pistes d'avions téléguidés.
- ✓ Monsieur Jean-Pierre Joubert : Question concernant les pistes d'avions téléguidés. Qu'entend-on par ce type d'usage.

17796-02-11

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**


Il est proposé par monsieur Claude Leroux  
Appuyé par monsieur Stéphane Parent

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente assemblée de consultation publique soit et est levée à 19 h 50.

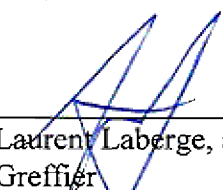
Pour : 3  
Contre : 0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions numéros 17795-02-11 et 17796-02-11 contenues dans ce procès-verbal.

  
\_\_\_\_\_  
Gaétan Bordeleau  
Maire suppléant

Je, soussigné, certifie que chacune des résolutions numéros 17795-02-11 et 17796-02-11, consignées au présent procès-verbal a été adoptée lors de la séance de consultation tenue le 21 février 2011.

  
\_\_\_\_\_  
Laurent Laberge, avocat  
Greffier